LEGENDE

Indications règlementaires

- Secteur où les constructions sont autorisées (sous reserve du règlement du PPRI)
- Secteur réservé à l'implantation d'activités
- Secteur où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, la réfection ou l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Indications à titre d'information

- Principaux boisements
- Réseau hydrographique
- Bâtiment d'élevage au RSD (périmètre de réciprocité de 50m)
- Exploitation agricole classée ICPE (périmètre de réciprocité de 100m)
- L 11-1-4 du Code de l'Urbanisme (amendement Dupont)
- Nuisances sonores (bruit des infrastructures de transport terrestre)

PPRI :

- Risque inondation faible : cette zone est constructible
- Risque inondation faible : cette zone est inconstructible, à quelques exceptions près
- Risque inondation moyen : cette zone est inconstructible, à quelques exceptions près
- Risque inondation fort : cette zone est inconstructible

Commune de

LIVRON

CARTE COMMUNALE

ANNEXE 1: INFORMATIONS DIVERSES

ECH.1/5000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du ..... approuvant la Carte Communale.

Agence Publique de Gestion Locale -Service d'Urbanisme Intercommunal
MAISON DES COMMUNES - Rues Renoir et Courteault - BP.609-64006 PAU CEDEX
Téléphone 05.59.90.18.28----------Télécopie 05.59.84.59.47